Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

le Centre de Formation Professionnelle habilité, par les Services de la DRAF-SRFD Bretagne POINT D'ACCUEIL ET DE CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT dans la démarche de Validation d'Acquis de l'Expérience (V.A.E.)

Nos Domaines de Compétence

* Diplômes MAAPAR — Productions (agricoles, horticoles, aquacoles, forestières)
le Commerce, l'Industrie Agroalimentaire, la Gestion de l'Eau,
l'Agroéquipement, les Activités Hippiques,
le Paysage, la Gestion des Espaces Naturels
le Service (aux personnes, en milieu rural, secrétariat accueil)

Que puis-je obtenir par la VAE ?

Vous pouvez obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre ou CQP, en soumettant à l'appréciation d'un jury la correspondance entre :

- ð votre expérience professionnelle
- ð ce que le diplôme, titre ou certificat requiert comme connaissances, aptitudes ou compétences.

Quelles sont les conditions d'accès ?

û Votre expérience professionnelle
. au moins 3 ans (en continu ou discontinu)
. activité salariée, non salariée ou bénévole justifiée
. en rapport direct avec le contenu du titre ou diplôme visé.

û Financement ...
. possibilité de Congé pour VAE - (financement OPCA)
û . aides du Conseil Régional de Bretagne
(prise en charge de l'accompagnement, en partie)

Comment se déroule la VAE ?

û **Les principales étapes :** — **Rôle de FLORILAN**

* Réalisation du Dossier de Demande d'Inscription
. définir le diplôme
. justification de l'expérience
— **ACCUEIL & ORIENTATION**

Examen des conditions de recevabilité (nombre d'années d'expérience requises, ..)

* Constitution du **DOSSIER DE VALIDATION** — **ACCOMPAGNEMENT**

. Evaluation par le Jury & décision
. Résultats & construction éventuelle des étapes suivantes .

FLORILAN BP 29 22360 LANGUEUX Tel. 02 96 52 58 59 Fax. 02 96 52 58 78
E-mail : florilan@hortilan.com